

A Boves, le 24 février 2023

Siège social

10 rue de l'île mystérieuse
BOVES - CS 30725
80332 LONGUEAU CEDEX
Tél : 03 22 33 86 86

S.A. au cap. de 1 307 072 €
RCS B 927 220 475
SIRET 927 220 475 00069
APE 4299 Z

Direction Générale

21 bis rue Jeanne Maillotte
CS 11296
59014 LILLE CEDEX
Tél : 03 20 57 93 07

contact@saferhdf.fr
www.saferhautsdefrance.fr

VOTRE CONTACT

Priscilla MERLOT
Chargée de communication
06 38 21 09 28
03 75 00 07 21
p.merlot@saferhdf.fr

COMMUNIQUE PRESSE

La Safer, partenaire des porteurs de projets

La Safer Hauts de France coorganisait ce mois-ci deux journées des partenaires du PAIT consacrées à la transmission. Ces événements, à destination du grand public et de la presse, ont pour objectif de fournir aux exploitants, porteurs de projets et futurs cédants un maximum d'informations grâce à des témoignages et des rencontres.

Installer des jeunes agriculteurs

L'installation de jeunes agriculteurs est une priorité majeure qui fait partie intégrale du nouveau Programme Pluriannuel d'Activités de la Safer Hauts de France (PPAS 2022-2028). Cette dernière, en tant que partenaire compétent dans tout projet d'installation ou de transmission en agriculture, œuvre auprès du Point Accueil Installation Transmission pour accompagner les porteurs de projets à l'installation et à la transmission et suivre les jeunes installés.

Les 7 et 14 février derniers, la Safer Hauts de France a ainsi coorganisé 2 journées des partenaires du PAIT consacrées à la transmission. Autour des témoignages de Pierre RAVIART et Etienne THOURET, agriculteurs, la table ronde a permis aux conseillers de la Safer Hauts de France, de la Chambre d'Agriculture et d'Initiatives Paysannes de mettre en avant les pistes et opportunités à saisir lors d'une transmission.

Un partenariat entre la Safer et la Région

Florentin KEMPENEERS, référent installation-transmission au sein de la Safer Hauts de France explique : « Pour maintenir la richesse du territoire, le renouvellement des générations en agriculture reste un enjeu primordial au sein de la région des Hauts-de-France. Une convention entre la Safer Hauts de France et la Région existe à ce titre depuis 2019. La Région participe ainsi au financement de 50 % de nos actions menées dans le cadre du PAIT ».

Une visite d'exploitation était proposée aux participants venus sur place (l'événement du 14 étant présenté également en visioconférence). Le 7 février, ils pouvaient découvrir à Lecelles (59) la ferme "aux délices de

"grand-mère" où Christophe LIETARD a repris l'exploitation laitière de Pierre RAVIART. Il valorise sur place une partie du lait récolté et vend des yaourts, du beurre ou encore du fromage blanc. Le 14, c'est à Belleuse (80) que les participants avaient rendez-vous pour découvrir la "Chèvrerie des Farfadets". Olivier FORESTIER et Manuela CADIX, couple passionné ayant repris l'exploitation de Etienne THOURET, ont créé un atelier caprin avec transformation fromagère.

La Safer Hauts de France a à cœur de faire perdurer ces événements, qui facilitent les échanges des porteurs de projets avec les structures qui les accompagnent au quotidien. Ces deux journées ont par ailleurs été l'occasion de diffuser le nouveau "guide du futur cédant", élaboré par la Chambre d'Agriculture, Initiative Paysanne et la Safer Hauts de France dans le cadre du PAIT.

Priscilla MERLOT

Retrouvez le PPAS et les actualités de la Safer Hauts de France
sur www.saferhautsdefrance.fr

